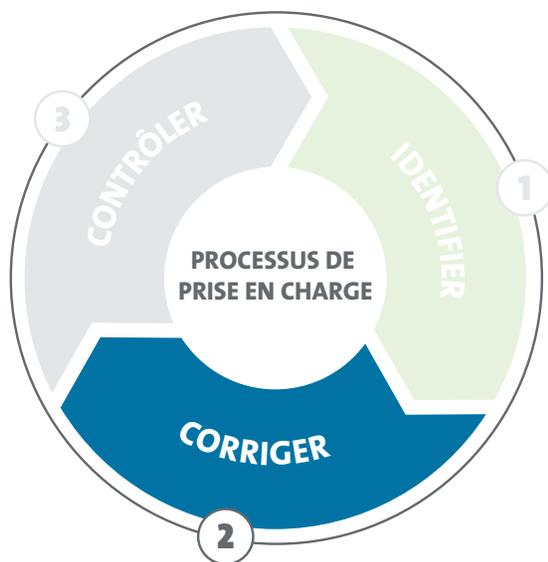
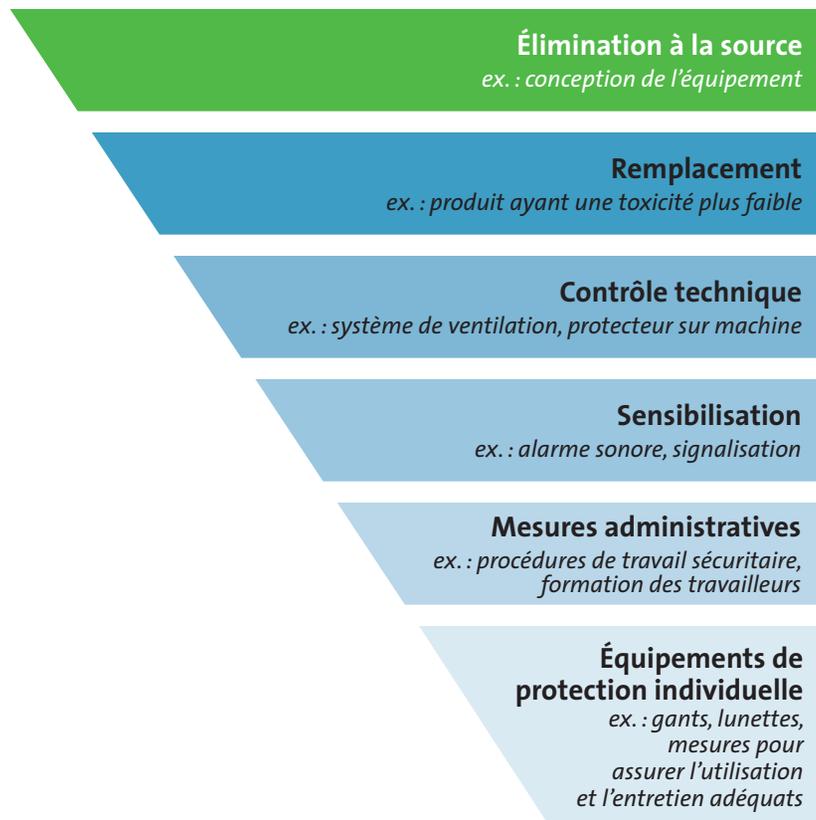




## CORRIGER



Une fois les risques identifiés et priorisés, il faut choisir les correctifs et les moyens de prévention à mettre en place. Il faut d'abord chercher à éliminer le risque à la source. Si ce n'est pas possible, il faut suivre le cheminement présenté ci-contre. Il est souvent nécessaire de combiner plusieurs mesures pour assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique du travailleur. Minimalelement, il faut s'assurer que les mesures mises en place respectent la réglementation.



+

EFFICACITÉ

-



## HIÉRARCHIE DES MOYENS DE PRÉVENTION

### ÉLIMINATION À LA SOURCE

L'élimination à la source assure le plus haut niveau de sécurité, puisque le risque est retiré du milieu de travail.

### REMPACEMENT

Le remplacement de matériaux, de processus ou d'équipements peut réduire le risque par :

- le remplacement des éléments à risque par des éléments dont le risque est plus faible (ex. : toxicité plus faible, énergie moins élevée ou poids inférieur), ce qui diminue la gravité du dommage ;
- la diminution du besoin ou de la fréquence (ex. : une fois par jour au lieu d'une fois l'heure) ;
- l'amélioration de la capacité des travailleurs à éviter le dommage (ex. : une réduction de la cadence, une amélioration de la capacité à reconnaître le risque).

### CONTRÔLE TECHNIQUE

Les contrôles techniques permettent de réduire la probabilité qu'un événement dangereux se produise dans certaines circonstances et doivent être appliqués chaque fois qu'on ne peut éliminer le risque. Ils permettent de réduire le risque en :

- a) prévenant ou en limitant l'accès au risque (ex. : protecteur sur une zone dangereuse) ;
- b) prévenant ou en limitant l'exposition au risque (ex. : captation à la source) ;
- c) réduisant l'énergie disponible (ex. : réduction des temps d'ouverture des disjoncteurs) ;
- d) changeant la façon d'être en contact avec le risque (ex. : mode de commande pas à pas).

### SENSIBILISATION À LA PRÉSENCE DU RISQUE

Si les risques sont encore présents, il faut mettre en place des mesures qui améliorent la capacité des travailleurs à détecter les risques et à être vigilants. Les principales mesures sont :

- la technologie (y compris les logiciels) ;
- les voyants et les alarmes sonores ;
- les panneaux avertisseurs ;
- les indicateurs.

Pour établir une sensibilisation efficace, il faut que les travailleurs soient formés à l'identification et à l'interprétation des mesures mises en place pour améliorer la sensibilisation à la présence du risque.

### MESURES ADMINISTRATIVES

Les mesures administratives sont des méthodes qui améliorent la capacité des travailleurs à travailler en toute sécurité avec le produit, le processus ou le service. Ils comprennent notamment :

- des restrictions d'accès aux aires de travail pour assurer que seuls les travailleurs compétents et qualifiés effectuent le travail ;
- la formation des travailleurs, incluant de l'information sur les risques, les situations qui peuvent survenir, les mesures de prévention ainsi que l'utilisation, l'entretien et l'entreposage des équipements de protection individuelle ;
- des méthodes de travail sécuritaires ;
- des politiques et des instructions concernant l'organisation du travail, l'affectation des tâches et les responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail.

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Les ÉPI doivent être utilisés si les mesures de diminution et de contrôle du risque ne sont pas suffisantes pour assurer la protection de la santé, de la sécurité et de l'intégrité physique du travailleur. Les ÉPI doivent être :

- utilisés avec des mesures administratives ;
- utilisés pour réduire le risque et améliorer la capacité du travailleur à effectuer ses tâches de façon sécuritaire ;
- choisis en fonction du travail à effectuer, des risques et du travailleur.